

Séance du 11 mars 2026

L'an deux mille vingt six, le 11 mars à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT ALYRE D'ARLANC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de PRISSET André, Maire.

Date de convocation : 27 février 2026

PRESENTS : PRISSET André, ASTIER Jean-Claude, CORNET Yvon, PECHEREAU Patrice, PEULMEULLE VASSE Christian, TRAPON William, GRAS Fabienne

ABSENTS EXCUSÉS : OBERT Christian, excusé (pouvoir donné à PRISSET André),

ABSENT : RICOUX Laurent

Nombre de conseillers	en exercice :	09
	présents :	07
	ayants pris part aux délibérations :	08

Le nombre de conseillers présents étant de 07, le Conseil Municipal peut délibérer valablement puisque la majorité de ses membres en exercice est présente, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire déclare donc la séance ouverte à 18h03

Nomination d'une secrétaire de séance : Conformément à l'article L.2121 du CGCT, le Conseil Municipal nomme à l'unanimité : Mme Marie LEROY, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Adoption du procès verbal du 11 mars 2026 : l'assemblée n'émet aucune observation concernant le procès verbal de la réunion du 21 janvier 2026. Celui-ci est donc approuvé.

Ordre du jour :

- Compte financier unique

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'ANNÉ 2025 :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le compte financier unique de l'année 2025 ci-dessous.

Fonctionnement

Recettes 2025	337 262.90 €
Dépenses 2025	- 297 209.33 €
	40 053.57 €
excédent n-1	114 617.72 €
	154 671.29 €

Investissement

Recettes 2025	34 401.23 €
Dépenses 2025	- 129 238.24 €
	- 94 837.01 €
déficit n-1	- 14 423.87 €
	- 109 260.88 €
RAR 2025*	-14 288.39 €
	-123 549.27 €

Détails RAR 2025*	Recettes	179 295.01 €
	Dépenses	-193 583.40 €
		-14 288.39 €

RAR* : Restes à réaliser
(travaux commencés en année n-1 et non terminés en année n)

Affectation des résultats 2025 sur BP 2026

c/001 (Investissement dépenses)	109 260.88 €
c/1068 (Investissement recettes)	123 549.27 €
c/002 (Fonctionnement recettes)	31 122.02 €

Séance close à 20h52